



Jeudi 10 septembre 2015

## VOS REPRÉSENTANTS TRANSITOIRES

CSSS Lucille-Teasdale

Martin St-George

CSSS Pointe-de-l'Île

Rémy Berthelot

CSSS Saint-Léonard—

Saint-Michel

Carole Vacher

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Simon Tremblay

Hôpital Santa Cabrini

Danielle Côté

Institut Canadien-Polonais  
du Bien-Être Inc.

Marta Grzegorzcyk

Institut universitaire en santé  
mentale de Montréal

Valérie Beauchamp

Pour nous joindre :

multidisciplinaire.cemtl@sss.

gouv.qc.ca

## Le futur conseil multidisciplinaire du CIUSSS

Avec l'entrée en vigueur de la Loi en avril dernier, les conseils multidisciplinaires (CM) des sept établissements composant le nouveau CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ont été dissous. En effet, la Loi indique qu'un conseil multidisciplinaire est institué pour chaque établissement public et de ce fait, il n'existera qu'un seul conseil multidisciplinaire pour l'ensemble du CIUSSS qui représentera près de 3 000 membres!

Rappelons qu'un CM est composé des techniciens, technologues et professionnels œuvrant dans des secteurs d'activités reliés aux services de santé, de services sociaux, d'enseignement et de recherche. Il veille aux bonnes pratiques professionnelles et à la qualité des soins et services en soutenant la création de comités de pairs et en exerçant son rôle-conseil auprès des divers comités et instances de direction de l'établissement.

Ce nouveau CM sera officiellement actif dès que les règlements de la régie interne seront adoptés par les membres lors d'une première assemblée générale. L'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) collabore avec le Ministère pour la création de ces règlements et les dernières nouvelles sont que nous les recevons en septembre. Nous n'avons malheureusement aucune information les concernant, entre autres sur ce qui touche la représentation des membres au sein du comité exécutif.

## Votre comité exécutif du conseil multidisciplinaire transitoire

Depuis février 2014, les représentants des CM des établissements de l'Est-de-l'Île se rencontrent pour discuter de leurs réalités et de dossiers communs au sein de la Table d'échange des CECM (comité exécutif du conseil multidisciplinaire) de l'Est-de-Montréal. À l'annonce de la fusion forcée des sept CM en avril, chacun des anciens exécutifs ont adopté des résolutions nommant leur président respectif, ou la personne qu'il désigne, comme représentant transitoire au sein d'un comité [vous trouverez d'ailleurs la liste de vos représentants dans l'encadré gris à gauche]. La table d'échange s'est donc naturellement transformée en comité



exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) transitoire! Tous vos représentants se connaissent déjà et il ne va sans dire que cela a facilité cette période de grands changements. Depuis avril, le CECM transitoire, où siège également deux membres de la haute-direction (le PDG et le DGA-DSM), s'est rencontré à quatre reprises pour discuter des enjeux de la réorganisation en lien avec les pratiques professionnelles, émettre des avis sur la nomination de certains postes et élaborer un plan de communication (dont fait partie ce présent bulletin!). Des rencontres formelles sont prévues mensuellement et des rencontres de travail à toutes les deux semaines.

## La constitution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Tous les C.A. des CIUSSS et CISSS de la province doivent être créés d'ici la fin septembre. Dans leur composition, un siège est réservé pour un membre du CM. Cette personne qui est désignée par et parmi les membres du CM y est en son nom personnel, c'est-à-dire qu'elle ne relève pas directement du comité exécutif de son CM. La période de mise en candidature a eu lieu du 12 au 25 août dernier. Puisque six candidatures valides ont été reçues, un scrutin par la poste a été enclenché le 3 septembre. Vous devriez donc recevoir sous peu, si ce n'est pas déjà fait, les documents à votre domicile (que vous pouvez aussi consulter ici <http://ciuss-estmtl.gouv.qc.ca/conseil-administration/college-cm/>). Nous vous encourageons fortement à exercer votre droit de parole et à poster votre bulletin de vote dès maintenant pour qu'il soit reçu avant le mercredi 23 septembre!

\*\*\*

Voilà, malgré cette période de transition, sachez que notre responsabilité de veiller à la qualité des pratiques professionnelles est toujours mise à l'avant-plan!

Dans la prochaine édition du bulletin: démystifions ce qu'est un conseil multidisciplinaire!

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec

